

CHAB'



#01

JANVIER 2019

MAYOTTE

*Le journal
pour les jeunes,
par les jeunes*

Gratuit

1

AFFAIRE SENSIBLE

***Harcèlement scolaire
"En parler,
ça a changé ma vie"***



Arrivée de Madagascar pour faire ma classe de troisième à Mayotte, je me suis battue contre le harcèlement de certaines de mes "camarades" de classe.

Rafaëla, 14 ans,
3ème au collège
Kawéni 2

Mon harcèlement a commencé depuis mon arrivée au collège. Je venais d'arriver à Mayotte et je ne savais pas la définition du harcèlement. Il se définit comme une violence répétée, qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Le mien a commencé par des blagues entre copines. C'est ce que je pensais. Elles m'appelaient la "*malgachienne*", elles me poussaient et me tiraient les cheveux. J'ai rien fait. Je me

suis laissé faire au début. Je voulais en parler mais j'avais peur, car elles me menaçaient. Elles me disaient "*Personne va te croire, tu es une -malgachienne-. Vous les Malgaches vous êtes des putes, des menteuses*". J'essayais d'en parler au surveillant, mais il m'a dit que c'était des jeux d'enfants. Alors, elles ont continué à me harceler. Un jour, je ne pouvais plus me laisser abattre car je savais que je n'étais pas la seule fille au collège qu'elles harcelaient. Elles ont dit que ma copine était une "*crétin*". Elles harcelaient toutes les Malgaches et les chrétiens car elles sont musulmanes et elles se croient parfaites. Alors quand un de leur groupe a dit que j'étais une "*malga-*" >

> *chienne*" et ma copine une *"crétin"*, j'ai répondu : *"En quoi c'est vos affaires ?"* Et je me suis même battue à cause de ça. Ensuite, je l'ai dit à mon père. Il a dit qu'il allait le dire à la principale. Il m'a dit aussi qu'il fallait en parler aux professeurs, *"si-non ça va empirer"*. Mais je lui ai dit que j'allais le faire toute seule. Je ne voulais pas qu'on me traite de pleurnicheuse alors je l'ai moi-même dit à notre professeur principal.

Il m'a dit : *"Si elles continuent, tu me le dis, je les amènerai chez la principale et elles auront des heures de colle."* Maintenant, elles me harcèlent toujours, mais pas pire qu'avant. J'avais cru qu'en parler allait empirer ma situation, mais au contraire, ça a changé ma vie au collège... Alors j'ai un conseil pour les élèves harcelés : il faut en parler au surveillant. S'il ne vous écoute pas, parlez à vos parents, car rester dans la peur, ça ne résout rien.

Aujourd'hui, on estime que 200 millions d'enfants et d'adolescents sont victimes de harcèlement lié au physique, à la religion, au handicap ou au sexe, dans le monde. Si vous n'en parlez pas, ça va empirer. Essayez d'en parler, ça vous aiderait. Si vous avez besoin de conseils complémentaires, contactez le numéro vert *"Non au harcèlement"* au 30.20, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h, et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés). Si le harcèlement a lieu sur internet : contactez le numéro vert *"Net écoute"* au 0800.200.000. Il est gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 19h.

Harcèlement : que dit la loi ?

Le harcèlement à l'école implique notamment le droit scolaire. Mais le harcèlement est aussi un délit. En tant que tel, il tombe donc sous le coup de la loi pénale. Brève synthèse des mesures légales prévues dans ce domaine.

Au niveau pénal

Le code pénal, en son article 442 bis, prévoit une peine d'emprisonnement ou une amende pour "quiconque aura harcelé une personne alors qu'il savait qu'il affectait gravement par ce comportement la tranquillité de la personne visée". Pareil mesure touche les individus majeurs. Quid pour les mineurs ?

Au niveau du tribunal de la jeunesse

Pour un mineur, certaines sanctions peuvent être décidées par le Tribunal de la Jeunesse afin de lui faire comprendre la gravité des actes commis et de le responsabiliser par rapport à ceux-ci. Exemples de sanctions : des travaux d'intérêt général, une réparation des dommages par proposition du jeune, etc.

Au niveau de l'éducation et du droit scolaire

L'article 8 du décret "Missions" du 24/7/1997, précise la responsabilité des écoles quant à la violence au sein de celles-ci : "chaque établissement éduque au respect des convictions de chacun, au devoir de proscrire la violence tant morale que physique [...] et de mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de l'école". Le décret anti-discrimination du 12/12/2008, spécifie quant à lui que "compte-tenu de sa mission et de sa capacité à agir, l'intervenant (dans l'éducation, la guidance psycho-médicosociale, l'encadrement,...) est tenu d'apporter aide et protection à l'enfant victime de maltraitance ou à celui chez qui sont suspectés de tels mauvais traitements". Depuis 2008, un arrêté du Gouvernement de la Fédéra-

tion Wallonie-Bruxelles fixe que "tous les règlements d'ordre intérieur doivent désormais mentionner clairement les sanctions et les mesures prévues à l'encontre de faits de violences tels que les coups et blessures, le racket, les actes de violence sexuelle et le fait d'exercer sciemment et de manière répétée sur un autre élève une pression psychologique insupportable, par menaces, insultes, injures, calomnies ou diffamation".

Si en théorie les victimes semblent bien protégées par la loi, dans les faits la situation est plus compliquée. Les procédures sont souvent longues mais surtout difficilement accessibles à un jeune en détresse relationnelle. En effet, seulement 5 à 15% des victimes osent en parler à un adulte, par peur des représailles, par honte ou par manque d'informations.

Le CEF et Infor Jeunes Laeken

ON DÉBAT

Musique vulgaire : pour ou contre ?

Samira et Karim,
du Comité municipal
des jeunes de Tsingoni



La musique adoucit les mœurs... ou pas ! Le débat de ce premier numéro de Chab' s'est focalisé sur les paroles parfois "vulgaires" de certains chanteurs ou rappeurs. Quand certains prônent une parfaite liberté d'expression, d'autres regrettent des paroles trop violentes pouvant influencer les plus jeunes... Et vous ? Dans quel camp vous positionnez-vous ? Plutôt pour pouvoir dire absolument tout, quitte à en choquer certains, ou bien plutôt partisan d'un peu plus de "politiquement correct" ?

SAMIRA / CONTRE

J'ai choisi de traiter ce sujet car cela me tient à cœur. Il s'agit là d'un projet plus personnel que professionnel. En observant la population d'aujourd'hui et en me rendant compte des musiques qu'elle écoute je me dis qu'il faut faire quelque chose pour changer ça !

Quand il est question de musiques, de chansons ayant des paroles plutôt crues, voire même carrément vulgaires, certains me disent : *"Bouche-toi les oreilles !", "Reste chez toi", "N'écoute pas ces musiques"*... Mais ce qu'ils ne comprennent pas c'est qu'après tout, pourquoi est-ce que cela serait à moi de me boucher les oreilles ?

Parce que même si je ne veux pas forcément écouter ce genre de musiques, elle arrivera malgré tout à mes oreilles car où que j'aille, à n'importe quel moment, et dans n'importe quel endroit je l'entendrai toujours car absolument tout le monde l'écoute ! Pas seulement dans des écouteurs en plus, mais sur des enceintes,

dans des lieux publics, dans des soirées, des fêtes... partout !

Ces musiques envoûtent la population et donnent une mauvaise image aux jeunes car ils suivent les exemples qu'on leur donne dans les chansons... Je pense qu'il faut changer ça. Je ne dis pas non plus que les rappeurs, chanteurs doivent arrêter d'exercer leur métier, non je dis juste qu'il faut qu'ils pèsent leurs mots, car de nombreux jeunes, des enfants parfois, les écoutent.

Les chanteurs des musiques vulgaires les plus écoutées à Mayotte sont Abdel-K, Barbe Noire, Patson... Je ne peux pas tous les citer, seulement ceux que j'entends le plus.

Par exemple je ne trouve pas ça très correct de chanter quelque chose comme *"Tsi lewe nsendra trangani tsissina ata chouhouli"* littéralement *"Je suis saoul, je vais aux funérailles, je m'en fous"*. Ce n'est pas très respectueux, et cela ne contribue pas à créer une cohésion au sein de la société, à délivrer un message positif...



KARIME / POUR

Comme Samira, j'ai voulu parler de ce sujet parce que ça me tenait à cœur. Par contre je ne suis pas vraiment d'accord avec ce qu'elle dit. Je ne partage pas son avis. Je pense que chacun a le droit de s'exprimer dans ce monde, et donc a le droit de dire ce qui lui plaît.

Je suis pour ce genre de musiques qu'on peut parfois appeler "*vulgaire*", car pour moi c'est normal de pouvoir dire ce qu'on veut. Je suis pour la liberté d'expression, chacun doit être en mesure de pouvoir s'exprimer comme il l'entend.

Les rappeurs aiment leur métier, qui permet de faire passer des messages, de raconter leurs propres vérités. Ils font passer ces vérités dans leurs musiques, et cette vérité dépend beaucoup des mots employés. Un propos n'aura pas la même puissance, pas la même force, en fonction des mots utilisés.

Je trouve qu'ils pèsent leurs mots justement, qu'ils doivent certainement être choisis de manière précise, puisqu'ils vont détailler parfaitement une situation qu'ils veulent décrire. D'après moi, ils aiment parler comme ça, et puis c'est aussi comme ça qu'ils gagnent leur vie. Tant

qu'ils parlent de leurs vérités, moi ça ne me dérange pas. C'est toujours la vérité qui blesse, alors sans doute ceux qui n'aiment pas ça se sentent visés par cette vérité et c'est peut-être pour ça que ça les dérange.

Et puis, il faut aussi différencier les chansons, les paroles, de la réalité. C'est une certaine façon de s'exprimer avec laquelle il faut prendre du recul. Tout ne doit pas être pris au premier degré. On peut parfois dire des choses qu'on ne pense pas forcément, et être soulagé après.

On peut exprimer une colère dans ces chansons qui nous évitera de l'exprimer autrement justement. Je ne pense pas que des musiques vulgaires influencent mal les jeunes au contraire.

J'écoute beaucoup de ce qu'on appelle négativement "*musique vulgaire*", et ça ne m'a jamais dérangé. Je ne pense pas d'ailleurs que ça me dérangera un jour, car vraiment, la liberté de pouvoir dire tout ce que l'on veut est très importante pour moi.

Les artistes que j'écoute sont Abdel-K, Esté, Maps Cartel, etc.

Andhoirdine, Lidayane,
Soilaldine, Bacri,
du Comité municipal
des jeunes de Tsingoni

Tsingoni : quelle légitimité pour les **Comités villageois de sécurité** ?

Conscient que la délinquance emmène fatalement la population à réagir, mais toutefois soucieux de conserver une certaine liberté de déplacement, le Comité des jeunes de Tsingoni a voulu en savoir plus sur le rôle des Comités villageois de sécurité. Qui sont-ils ? Qui les soutient ? Quelles sont leurs limites d'intervention ? Comment les différencier des conseils citoyens reconnus légalement ? Quelles relations ont-ils avec la police municipale ?...

Dans de nombreuses discussions à Mayotte, il est question de la violence quotidienne ! Cela fait des années que nous luttons pour résoudre ce problème, mais il n'y a toujours pas de changement à l'horizon. Alors, est-ce un combat perdu d'avance ? La gendarmerie et la police semblent dépassées par les événements, entre les vols, les agressions, les bagarres...

Pour beaucoup c'est comme si la partie était déjà perdue. On dirait que même nos élus n'y croient plus ! Ils se rejettent tous la faute entre eux, et s'interrogent sur "qui est le premier responsable" de cette situation ? À qui la faute quand ça dégénère et ça s'aggrave au fil des années ?

Nous nous sommes donc demandés ce qui était mis en place pour lutter contre ce fléau et avons décidé d'enquêter afin d'en savoir plus... Entre traditions, modernité et culture du scandale, la société mahoraise évolue, mais cherche toujours comment répondre de façon efficace au problème des violences et de l'insécurité en général.

Les comités de sécurité : avantages et inconvénients

Parfois démunie, voir dépassée, il peut arriver à la société de se dédouaner d'une partie de ses responsabilités, jetant alors la faute sur les consommations excessives d'alcools, de chimique ou de bangué (dro-

gues). Ces consommations illégales seraient, selon nos chers élus et certains de nos concitoyens, les principales responsables des causes de l'insécurité à Mayotte.

Pourtant, depuis quelques temps, on dirait qu'un nouveau mouvement, refusant toute fatalité, est en train de se lever. Il s'agit des comités de villages, associations composées principalement de mères et de pères de familles, qui se forment un peu partout dans les différentes communes de l'île.

Comment contrôler les dérives des comités lorsqu'il y en a ?

Leur objectif ? Mettre un coup d'arrêt à la violence. Ils veulent réussir là où, souvent, les forces de l'ordre ont échoué. Toutefois, ils sont aussi connus pour leurs méthodes radicales, et parfois contestées quand elles flirtent avec les frontières de la légalité, et qu'elles mettent en danger l'interpellé ou ceux qui interpellent.

Parce qu'il peut nous arriver quelquefois de nous demander si nous sommes vraiment en sécurité même en bas de chez nous, nous avons voulu interroger ces initiatives citoyennes que sont les comités de villages, et nous demander donc en même temps, si elles sont vraiment légitimes ?

Nous sommes donc partis à la rencontre de ces fameux comités, et plus particulièrement celui de chez nous, à Tsingoni. >

> Mais pour tenter d'y voir plus clair, et de comprendre au mieux les différentes problématiques sécuritaires de notre île, nous

nous sommes aussi déplacés voir la police, ainsi que le conseil citoyen de notre ville. Nous leur avons posé nos questions.

Le comité des villageois

"Là pour aider à lutter contre la délinquance"

Connaissant un ami, dont la mère fait partie du comité, il nous a semblé intéressant de partir à sa rencontre. Rendez-vous pris, nous nous sommes rendus chez elle et lui avons donc posé nos questions.

Chab' : Est-ce vrai que les comités font justice eux-mêmes ?

Comité : Alors, non, les comités ne font pas justice eux-mêmes. Cela ne fait pas partie de nos revendications. C'est le rôle de la police municipale et des institutions judiciaires en général de rendre justice, pas le nôtre. Même si souvent, il peut arriver à certaines personnes de fantasmer là-dessus.

Chab' : Quelles sont alors vos missions plus précisément ?

Comité : Nos missions consistent essentiellement dans le fait de calmer les jeunes. De leur donner des conseils. Ils doivent avoir en tête que le respect est primordial, que cela passe avant toute chose. On les incite par exemple à arrêter le "bangué", et/ou les autres drogues. Puisque ce n'est pas bon pour leur santé et que cela les emmène

souvent vers la délinquance et les pousse à commettre des délits. Ils peuvent voler, être violents, se bagarrer.

Chab' : Et s'ils n'écoutent pas ? Que faites-vous ?

Comité : Alors on leur fait peur !

Chab' : Quelles sont vos missions exactes ?

Comité : Nous sommes principalement là pour aider à lutter contre la délinquance. Cela passe donc, pour nous, par les leçons de morale, ou encore par le fait d'aller à la rencontre des parents, pour discuter avec eux. On les alerte sur le comportement de leurs enfants, de la situation dans laquelle ils se trouvent.

Pour nous par exemple, ce n'est pas normal quand nous faisons des rondes tard le soir, de voir un mineur trainer tout seul, ou même avec un groupe, dehors.

Le conseil citoyen

"Proposer des initiatives, des projets dans le cadre légal"

La première personne à laquelle nous nous sommes confrontés pour cette enquête fut Mme Charifia Abdillah, faisant partie de la municipalité de Tsingoni, et aussi du conseil citoyen.

Elle a donc commencé par nous expliquer en quoi consistait ce conseil et à définir son rôle, nous expliquant que "le conseil citoyen est une instance qui regroupe les habitants volontaires de la ville et qui a pour objectif d'améliorer la situation des

quartiers les plus en difficulté."

Pour cela, le conseil citoyen "propose des initiatives, des projets, en groupe mais surtout il offre la possibilité de décider main dans la main avec les élus de la ville, des différentes politiques publiques me- >>

>> *nées par nos élus*". Ces conseils sont assez récents, et ont vu le jour *"après la naissance des comités de village"*.

Le but était de mettre en place un cadre légal et organisé pouvant servir d'appui aux structures administratives déjà effectives, contrairement aux comités de village, qui ont vu le jour de façon spontanée, et dont on ne contrôle pas toujours tous les tenants et les aboutissants.

Il était important de pouvoir *"lutter contre les dérives réalisées par certains comités depuis 2015 et de ramener les comités à faire les choses de manière légale : rentrer dans un cadre juridique en quelque sorte."*

Charifia ajoute d'ailleurs que *"notre cadre est mis en place par la préfecture."*

Aujourd'hui, la loi impose même qu'il y ait un conseil citoyen dans chaque quartier prioritaire. Chaque conseil est par ailleurs composé de deux groupes : *"un groupe d'habitants du quartier, qui respecte bien la parité femmes-hommes, et un autre groupe d'acteurs du quartier, c'est-à-dire des associations, des commerçants, des médecins, ou encore des entreprises ou des établissements scolaires."*

La police municipale

"Ce n'est pas le rôle des comités de villageois d'instaurer un couvre-feu"

Entre le comité de village et le conseil citoyen, tous deux désireux de lutter contre la délinquance des jeunes, il est légitime de se demander quel rôle joue la police ? Comment se positionne-t-elle entre ces deux entités ?

Les policiers nous ont ainsi certifié qu'ils ne travaillaient pas avec les comités. *"Nous ne sommes pas payés pour les contrôler"*, assure l'un d'eux. En ce qui concerne l'instauration d'un couvre-feu au sein de la commune, la police nous a précisé ne pas *"assumer le fait que le comité ait pu le faire, car d'une part ce n'est pas leur rôle, et d'autre part la loi ne les autorise pas à le faire."*

Quant à eux, personne ne leur aurait jamais demandé de mettre en place un tel

dispositif de couvre-feu. *"Nous avons des ordres précis à suivre, et cela ne fait pas partie de nos ordres justement. Nous sommes avant tout là pour veiller sur les jeunes qui sortent de l'école."*

D'après eux, le maire n'a d'ailleurs jamais autorisé les comités à faire quoi que ce soit. *"Le maire n'a même pas le pouvoir d'autoriser la présence de ces comités, qui devraient obtenir une autorisation de la préfecture."*

La conclusion des enquêteurs du Comité des jeunes de Tsingoni

Pour notre part, nous sommes partagés quant à la situation de la sécurité au sein de notre commune en particulier et de notre île en général.

Assia pense que *"la situation va s'empirer car si les comités villageois commencent à frapper les jeunes et qu'ils jugent eux-mêmes les jeunes, ces derniers voudront prendre leur revanche et ça ne pourra donc pas vraiment s'améliorer."*

Soilaldine quant à lui estime qu'il *"faut trouver*

une vraie solution durable car frapper, faire peur, ou même transgresser la loi ne sont pas des solutions qui pourront faire en sorte d'apaiser les tensions."

Nazra, pour sa part croit que *"la situation va changer et s'améliorer un jour, tout le monde devrait s'apaiser, et les jeunes changer un peu de mentalité"*.

Al-Hamid Ahmed dit "Adaine"

19 ans, Terminale Sciences et technologies du design
et des arts appliqués (STD2A) – Lycée Mamoudzou Nord

Modèle : Nasri - MUA : SISSI Makeup - Photo/Post : Instant Shoot





SACRÉ SURNOM

Qui n'a pas dans son bahut, son village, dans son entourage, un proche au surnom curieux, drôle, narquois, coquet ou claquant ? Sacré surnom, c'est la rubrique qui dévoile l'histoire des surnoms des jeunes Mahorais.



Le prince mignon

Un jour, on m'a acheté un vêtement où il était écrit "Le Prince". J'aimais trop ce tee-shirt : je le portais tout le temps. Et puis un jour comme les autres, mon cousin Naël m'a appelé "Le Prince" en public... À partir de ce moment là, ma famille et mes amis ont commencé à m'appeler comme ça. Après cet épisode, quelques semaines sont passées. J'ai coupé mes cheveux et ma copine m'a dit que j'étais mignon. Depuis, le mot "mignon" s'est ajouté à celui de "prince" et je suis en quelque sorte devenu Le prince mignon !

Mohamed Abdou,
4ème au collège de Majicavo

A titre personnel je suis contre les surnoms.
Il y a certains surnoms qu'on aime bien,
et d'autres non. Parfois, on surnomme
des personnes pour que les autres se moquent
d'elles, par méchanceté. Les gens ne le disent pas
forcément, mais certains surnoms blessent le cœur.
Il y a aussi ceux qui veulent être surnommés pour
se faire amis avec ceux qui ont déjà des surnoms.
Un jour peut-être le surnom ne vous plaira plus et
vous le regretterez car même vos enfants vous ap-
pelleront ainsi... Gardez le prénom que vos parents
vous ont attribué et soyez-en fiers,
soyez vous-mêmes c'est le plus important !
Ne laissez pas les gens vous surnommer.

Ben-Anzizou Mohamed,
4ème au collège de Majicavo



APPRENTIS PSYCHOLOGUES

Face à trois situations de mal-être, notre classe de 3ème Ankara a souhaité réconforter et aider les jeunes élèves concernés à se sentir mieux et à assumer leur différence. Voici les conseils de nos deux équipes d'apprentis psychologues...

La 3ème Ankara du collège de M'gombani

Yvette* est une jeune fille du collège. Elle déprime parce qu'on la qualifie de "garçon manqué". Elle poursuit : **"Les gens pensent que j'encaisse, mais au fond je trouve que leurs paroles sont blessantes"**.

Conseil 1

Chère Yvette,
J'ai pu voir ton désespoir lorsque j'ai lu ta lettre. Pour moi, tu ne devrais pas te fier aux remarques des autres car ce que notre entourage dit n'est pas forcément vrai. De nos jours, la femme est idéalisée avec des caractéristiques très précises (formes idéales, sans bouton...), alors qu'en vrai, elles sont refaites de la tête aux pieds. Pour les gens, il faut que les femmes rentrent dans un même moule : le moule de la perfection.

Je suppose que tu te connectes aux réseaux sociaux. Donc, tu peux certainement voir les influences sur Instagram. Les femmes y sont complètement idéalisées, refaites par la chirurgie et le maquillage. C'est pour cela que toutes les filles veulent leur ressembler de la pointe des cheveux aux bouts des pieds. Dans tous les cas, sache que ta différence fera toujours ta force. Aie donc confiance en toi ! De toute façon, si tu étais rentrée dans un moule idéaliste et que tu te serais fait des amies, tu n'aurais pas eu les mêmes intérêts et valeurs qu'elles.

Etre entourée de ce genre de personnes n'aurait pas fait ton bonheur. Aujourd'hui, grâce à ta différence, tu es unique et donc beaucoup de personnes te remarquent. La vie est beaucoup trop courte : tu dois profiter car de toute façon, quoi que tu fasses, au lieu de te soutenir, les gens trouveront toujours quelque chose à redire. Fais tes choix et assume qui tu es !!! ■

Conseil 2

Salut Yvette,
Tout d'abord, tu peux être fière d'assumer ton style vestimentaire. Tu ne dois pas te laisser influencer... et devenir un mouton. Ne laisse pas les autres t'infliger leurs opinions et changer ce que toi tu veux faire ressortir de ta personne. L'expression "garçon manqué" n'est qu'une étiquette, mais ces gens-là connaissent-ils vraiment le fond de ta personne ? Cela ne devrait pas t'empêcher de continuer et s'il le faut, avance les yeux fermés, sans te soucier de l'avis des gens. Emmanuel Macron aurait pu divorcer de la personne qu'il aimait vraiment face aux critiques, mais non, il ne l'a pas fait. Il s'est battu pour sauver sa relation. C'est ce que tu dois faire pour montrer la personne que tu es intérieurement, et peu importe si, après t'être confiée, tu es perçue comme étant une personne fragile. Pour nous, t'assumer est une preuve de courage. Si ces personnes ne veulent pas t'accepter, c'est qu'ils ne te méritent pas dans leur vie. Ignore donc ces moutons incapables de voir ton originalité, ce qui fait de toi quelqu'un d'unique. Dans un musée, un tableau différent n'est pas forcément sans valeur. Au contraire, ta différence fait ta valeur.

"J'aimerais tellement qu'on me voie comme un "KING", qu'on se dise "Wow, il est trop beau !"

Jean-Paul* collégien à M'gombani

Conseil 1

Cher Jean Paul,

Nous avons bien reçu ta lettre et, après réflexion, nous avons remarqué que, pour toi, le regard des autres compte énormément, un peu trop même. Tu ne devrais pas t'en préoccuper autant car seule ta propre vision des choses compte. Comment penses-tu t'en sortir en ayant une image négative de toi ?

Tu n'as pas besoin de changer pour que l'on t'apprécie, mais si tu en sens réellement le besoin, fais-le pour toi, pas pour les autres. Prenons l'exemple du caméléon. A première vue, il est vert. Pourtant lorsqu'il se sent en danger, il prend la couleur de ce qui se trouve autour de lui. Il le fait quand il en sent la nécessité, pas pour qu'on apprécie sa "beauté".

Nous t'invitons à faire de même, de t'accepter tel que tu es. N'hésite pas à faire le sourd face aux critiques des autres. Ne t'en préoccupe pas, même s'il est vrai qu'aujourd'hui on préfère les "Kings" aux "Bamboulas des Bois".

Conseil 2

Cher Jean-Paul,

Nous te conseillons de t'accepter tel que tu es. Nous savons que tu te sens mal, mais ne laisse jamais personne te rabaisser. N'écoute jamais ceux qui agissent ainsi. Un jour ou l'autre, tu trouveras une personne qui t'acceptera tel que tu es, quel que soit ton caractère et qui te dira : "Tu es beau parce que tu as un cœur".

Déborah* se décrit de la façon suivante : "On me prend souvent pour une personne bête. J'aimerais tellement qu'on me voit comme quelqu'un capable de faire quelque chose, de réussir dans la vie."

Conseil 1

Chère Déborah,

Mes acolytes et moi avons bien reçu votre message et nous voulons vous faire part de nos impressions. Dans un premier temps, nous pouvons vous assurer d'une chose, c'est que la plupart du temps, les personnes qui pensent que vous êtes bête ne valent pas mieux que vous, car ce sont des personnes qui rabaisent les autres pour se sentir supérieures.

Et pour ce qui est de la manière dont vous aimeriez que les autres vous voient – "quelqu'un capable de réussir dans la vie" – suivez en cours, essayez de faire de votre mieux pour ce qui est du travail, donnez-vous à fond. Ne faites pas attention à ce que les autres disent de vous et si vous avez peur, dites-vous bien que "Qui ne tente rien n'a rien." Et comme le dit si bien le président Obama : "Yes, we can" ! Cela fera changer votre façon de voir les choses et vous permettra d'avancer dans la vie. Vous seule pouvez déterminer qui vous êtes. Ne laissez pas les autres vous coller des étiquettes car vous êtes la personne qui vous connaît le mieux.

Conseil 2

Déborah,

Votre message est sincère. Sachez que vous êtes une fille bien et que les personnes de votre entourage qui vous prennent pour une débile, qui vous insultent, sont vraiment démoniaques. Pensez à ce célèbre dicton : c'est celui qui dit qui est. N'oubliez pas que vous êtes une jeune fille pleine de ressources et de qualités. Un autre proverbe dit que ce n'est pas l'habit qui fait le moine.

En revanche, comme nous ne sommes pas à vos côtés, n'hésitez pas à vous ouvrir auprès de vos professeurs ou de vos parents. Evitez d'en parler à vos camarades. Ne dit-on pas que les cordonniers sont les plus mal chaussés ? Mais surtout, pour réussir dans la vie, croyez en vous, car la foi, il n'y a que ça de vrai. Vous réussirez à exercer le métier de vos rêves.

*Prénoms d'emprunt

JE ME RAPELLE UN(E) PROF...

Je me rappelle un prof' :
c'est des anecdotes sympas (ou pas...)
racontées et rédigées par les élèves
sur un ancien, ou actuel
enseignant !



Ahtoumane Ali

4ème au collège de Majicavo

Je me rappelle ma prof de français en 5ème... Elle était très gentille, toujours souriante, et compétente. Les jours de devoirs et d'examens se passaient toujours bien, car elle savait bien expliquer ses leçons. Et les rares fois où on ne comprenait pas, même si le cours était terminé, ou même si elle était très fatiguée, elle prenait toujours du temps pour nous. Lorsqu'elle était fâchée contre nous (ça arrivait parfois), nous nous excusions sincèrement et elle nous pardonnait, elle passait vite à autre chose. Je me rappelle pendant les tremblements de terre, elle nous rassurait sans cesse... Nous l'aimions beaucoup.

Toymina Housséni

4ème au collège de Majicavo

Je me rappelle de ma professeure d'espagnol en 5ème. Elle nous préparait à cette année de 4ème en nous disant que nous serions des grands et qu'il faudra apprendre de nouvelles choses et aller de l'avant. Sa particularité, c'était que contrairement aux autres profs, quand on était en demi-groupe, au lieu de nous donner la même chose à faire à toute la classe, elle nous donnait à tous des trucs différents. Je me rappelle que quand nous n'avions pas la moyenne à un devoir, elle nous faisait faire un petit contrôle de rattrapage noté sur 10 pour nous rattraper. Elle était gentille mais savait être méchante quand il le fallait.



LE QUIZZ

Quel type d'élève êtes-vous ?

La 3ème Ankara du
collège de M'gombani

1/ Pourquoi aimez-vous l'école ?

- A/** Pour étudier, apprendre encore et encore.
- B/** Pour étudier et vous retrouver entre amis.
- C/** Pour manger des collations, draguer et vous acheter des frizous.

2/ Quelle est votre réaction quand vous êtes devant le portail du collège ?

- A/** Vous êtes tout excité(e) à l'idée d'apprendre de nouvelles choses.
- B/** Vous êtes content(e), surtout de retrouver vos ami(e)s.
- C/** Vous hésitez à rentrer, vous êtes tellement mieux à l'extérieur : il faut attendre la deuxième sonnerie pour vous obliger à rentrer.

3/ Que faites-vous pendant les cours ?

- A/** Vous êtes tellement concentré(e) que si l'un(e) de vos camarades vous appelle, vous ne l'entendez pas.
- B/** Vous suivez le cours à votre rythme. Il y a des choses que vous ne comprenez pas toujours bien.
- C/** Vous êtes tellement fatigué(e) et les cours sont tellement ennuyants que vous dormez en cours la bouche ouverte.

4/ Que faites-vous pendant la récréation ?

- A/** Vous révisez, vous risquez d'avoir un contrôle.
- B/** Vous avez envie de réviser mais vos 'potos' vous en empêchent.
- C/** Vous êtes heureux(se) ! Enfin 15 minutes de liberté. Vous hésitez entre jouer et draguer... ou les 2.

5/ Dans votre établissement scolaire, où passez-vous le plus de temps ?

- A/** En cours ou au CDI : travailler est vital pour vous.
- B/** En cours, mais vous aimez être en récréation avec vos amis.
- C/** Vous êtes H24 dans le bureau du CPE, c'est votre deuxième maison.

6/ Comment justifiez-vous vos absences ?

- A/** Pas besoin, vous n'êtes jamais absent(e).
- B/** Quand le CPE appelle vos parents.
- C/** Jamais, il faut qu'on vous menace pour que vous le fassiez.

7/ Quelle est votre réaction quand vous ratez votre contrôle ?

- A/** Vous êtes en dépression. Vous aviez tellement révisé. Vous tremblez comme une feuille en sortant de cours.
- B/** Vous pleurez et êtes désespéré(e). Vous avez peur de vous faire engueuler par vos parents.
- C/** Ça ne vous fait ni chaud ni froid. Vous collectionnez les mauvaises notes.

8/ Quelle est votre réaction quand vous apprenez que le professeur est absent ?

- A/** Vous êtes triste, vraiment déçu(e) car vous aviez tellement envie de travailler.
- B/** Vous êtes entre les deux : triste et content à la fois.
- C/** Vous êtes la personne la plus heureuse du collège. Vous vous transformez en Mickaël Jackson et vous vous mettez à danser.

9/ Quelle est votre réaction en fin d'année scolaire ?

- A/** Vous êtes triste que ce soit terminé. Vous demandez des devoirs à votre professeur pour continuer à travailler pendant les vacances.
- B/** Vous êtes content, vous avez besoin de vous reposer.
- C/** Le bonheur ! ENFIN !! Ce n'était pas trop tôt : plus de cours, plus de devoirs, plus de profs pour vous crier dessus.

- Si vous avez un maximum de réponses A :

Vous êtes ce qu'on appelle un intello. Peut-être qu'à force de lire, vous portez des lunettes. Vous êtes toujours calme et attentif en cours, à tel point qu'on vous traite de fayot. Vous n'êtes jamais absent et on vous voit toujours réviser.

Notre avis : Continuez ainsi et vous réussirez.

- Si vous avez un maximum de réponses B :

Vous êtes ce qu'on appelle un élève sérieux et attentif qui veut réussir, mais vous n'y arrivez pas toujours. Parfois vous êtes timide, vous avez peur qu'on se moque de vous si vous posez des questions.

Notre avis : Il ne faut pas se décourager, vous êtes sur la bonne voie.

- Si vous avez un maximum de réponses C :

Il faut vous inquiéter, vous êtes ce qu'on appelle un cancre. Vous êtes un bavard professionnel, bientôt vous recevrez le diplôme du meilleur perturbateur. De plus, votre sac est souvent vide (juste de quoi mettre votre collation), le carnet est rempli de mots. A force de choisir vos cours, vous squattez le bureau du CPE.

Notre avis : Attention à ne pas continuer ainsi, vous risquez de gâcher votre avenir.

PREMIÈRE PAGE

Un livre ou un texte vous a marqué ?
Lequel ? Et pour quelle(s) raison(s) ?
Vous avez une page pour vous exprimer...
Et une page pour en diffuser un extrait
à tous les lecteurs !

Moinaheri Ali
Réhéma Antuf
4ème au collège
de Majicavo



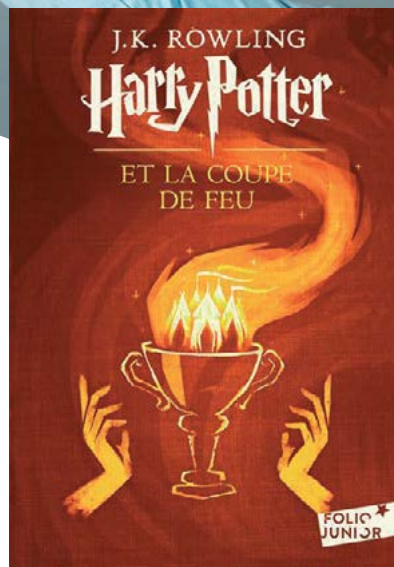
Le livre qui m'a le plus marqué est le roman de J.K Rowling : Harry Potter, parce que ce roman est... comment dirais-je ? Il est fascinant, envoûtant ! En le lisant, je me sens comme emportée. Je me sens dans la peau des personnages. Mes tomes préférés sont le quatrième et le septième : Harry Potter et la coupe de feu, et Harry Potter et les reliques de la mort. Ce sont des livres vraiment passionnants. Il s'y passe des choses extraordinaires, et magiques !

Chapitre 1

La maison des "Jeux du sort"

Les habitants de Little Hangleton l'appelaient toujours la maison des «Jeux du sort», même s'il y avait de nombreuses années que la famille Jedusor n'y vivait plus. Elle se dressait au sommet d'une colline dominant le village, certaines de ses fenêtres condamnées par des planches, le toit dépourvu de tuiles en plusieurs endroits, la façade envahie d'un lierre épais qui poussait en toute liberté.

Autrefois, le manoir avait eu belle apparence, c'était sans nul doute le plus grand et le plus majestueux édifice à des kilomètres à la ronde mais, à présent, la maison des «Jeux du sort» n'était plus qu'une bâtisse humide, délabrée,



déserte. Les villageois s'accordaient à dire que la maison faisait «froid dans le dos».

Un demi-siècle plus tôt, un événement étrange et terrifiant s'y était produit, quelque chose que les plus anciens du village se plaisaient encore à évoquer lorsqu'il n'y avait rien de plus récent pour alimenter les potins.

L'histoire avait été racontée tant de fois, enjolivée si souvent, que plus personne n'aurait su dire où était vraiment la vérité. En tout cas, toutes les versions du récit commençaient de la même manière : cinquante ans plus tôt, à l'aube d'une belle matinée d'été, alors que la maison de la famille Jedusor était encore une imposante résidence soigneusement entretenue, une servante était entrée dans le grand salon et y avait trouvé les cadavres des trois Jedusor. La servante s'était précipitée au village et avait alerté à grands cris tous ceux qu'elle rencontrait sur son passage.

– Ils sont allongés par terre les yeux grands ouverts ! Froids comme la glace ! Encore habillés pour le dîner !...

MAYOTTE IL Y A 20 ANS

En allant interroger et demander aux anciens de notre quartier ce qu'ils faisaient il y a 20 ans, ils nous ont raconté beaucoup de choses intéressantes, des choses qu'on ne pourrait imaginer aujourd'hui. Voici des extraits.

Malik Ali, Ismaël Bacar,
Archinaïde Bacar, 4ème
au collège de Majicavo



Nous trainions beaucoup à la campagne, où nous allions y cueillir des fruits et des légumes pour aller les vendre ensuite. L'école à l'époque était un peu différente de maintenant : il n'y avait pas de manuel scolaire ! Seuls ceux qui écoutaient bien en classe et ceux qui avaient de

l'argent pouvaient aller faire de grandes études en dehors de l'île. Les routes que nous prenions pour aller à l'école étaient trouées et pleines de boue. Dès fois même, il fallait amener deux ou trois vêtements de secours et de rechange... pour être propre en arrivant ! Il fallait parfois deux heures pour aller à l'école à pied, et plus selon où nous habitions. Et puis surtout, il n'y avait pas de cantines ! Si tu n'amenais pas tes goûters, tu mourrais de faim... Sauf si tu avais des amis ! Mon voisin partait souvent en pirogue à la pêche et aimait se baigner à la mer. Il construisait aussi des bangas et dormait dedans parfois, mais toujours avec la permission de ses parents.

Warika, Hikimati, Ursila,
5ème au collège
de Majicavo

Il y a 20 ans à Mayotte il y avait très peu de maisons en béton mais beaucoup plus de maisons en tôle. Notre île manquait aussi beaucoup d'infrastructures. Par exemple, il n'y avait pas d'hôpitaux. Pour aller en Petite-Terre, comme il n'y avait pas de transports en commun et donc pas de barge, les gens

utilisaient de petits bateaux. D'ailleurs, la plupart des habitants de l'île étaient pauvres, leurs vêtements étaient usés. À l'époque, on ne laissait pas les garçons côtoyer les filles. Pour tout ce qui concernait le mariage, c'était aux parents de décider. C'était même eux qui choisissaient le conjoint de leurs enfants ! Les musulmans prenaient la religion très à cœur. Il y avait beaucoup d'écoles coraniques où on apprenait l'histoire de Dieu et ses paroles à travers le Coran. Aujourd'hui, dans les écoles, collèges et lycées de l'île, les matières sont plus approfondies par rapport à avant. Les établissements sont plus propres, et non payants.

Notre conclusion : À vue d'œil, la vie d'avant a l'air pleine de souffrances, mais nous avons interrogé les anciens et ils nous ont dit que cette façon de vivre était belle et normale pour eux. Malgré ces difficultés, nos anciens ont eu un très beau passé...

CHAB'

Edité par la Somapresse
Contact : chab@somapresse.com
Tirage : 10 000 exemplaires
Impression : Imprimah
Distribution : CEM

Ne pas jeter sur la voie publique

CHAB'

MAYOTTE

*Le journal pour les jeunes,
par les jeunes*

Avec

